



FORMATION - INSTALLATION

CERTICREA – OPTION SOCIETE

La création d'une société ou l'arrivée d'un nouvel associé amène de nouveaux questionnements. Ces deux jours vous permettent de faire mûrir votre réflexion pour satisfaire tous les associés.

Durée : 2 jours

Date : 07 et 14 novembre 2023

Lieu : Jalogny

Inscription 15 jours avant le début de la formation

Public : Candidat(e)s à l'installation aidée

Intervenants : Conseillères spécialisées à la CA71 et Conseiller de gestion du CER France 71

Responsable de stage : Céline LE LIARD –
Juriste à la CA71

Tarif : P1 - Se référer à la grille des tarifs disponible
à cette adresse :

bourgognefranche-comte.chambres-agricultures.fr)
Coût CPF 490 € et coût VIVEA 448 €
Prise en charge CPF ou VIVEA.

Attestation de fin de formation remise dans le mois
qui suit la fin du stage

Personnes en situation de handicap, contactez-
nous directement afin d'étudier ensemble les
possibilités de suivre la formation.

Bénéficiez d'un **crédit d'impôt** de 73.36 €
par jour.

Des journées de service de **remplacement
pour vous former à tarif réduit.**

Contactez le 03 85 29 56 56



Objectifs

- Identifier le type de société qui répond le mieux au projet du groupe
- Identifier les points forts et les points de vigilance de mon installation en société
- Clarifier le projet commun du groupe et les apports de chacun
- Préparer la mise en place du règlement intérieur

Prérequis : avoir un PPP agréé



Contenu et méthodes pédagogiques

- Les différents types de sociétés (GAEC, EARL, SCEA)
- La place de chacun : qui fait quoi ?
- Le partage des tâches, des responsabilités, de l'argent (rémunération du travail et du capital)
- Les comptes d'associés
- Les modalités de décision, d'information et la gestion des désaccords...



Méthode d'évaluation

- Echanges / travaux en sous-groupe
- Questionnaire d'évaluation

Inscription : Céline LELIARD – 07 85 73 98 51 – celine.leviard@sl.chambagri.fr